

Accompagner le changement vers l'économie circulaire

AGRICULTURE
BÂTIMENT
BIODIVERSITÉ
DÉMOCRATIE
DROIT
ÉCO-CONCEPTION
ÉCONOMIE CIRCULAIRE
ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
ÉNERGIE
FINANCE
INNOVATION
LITTORAL
LOGEMENT
MATÉRIAUX
RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES
RESSOURCES ENVIRONNEMENTALES
SANTÉ
URBANISME

une production
du labo NECI



Le labo
NORMANDIE
ECONOMIE
CIRCULAIRE

FÉVRIER 2019



Photo prise lors de la journée du 5 décembre sur l'accompagnement au changement en Normandie © IRD2

Sommaire

INTRODUCTION

POURQUOI ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT VERS L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ?	3
--	---

PARTIE I

QUEL POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ?	6
---	---

LA NORMANDIE : UN TERRITOIRE FAVORABLE AU DÉVELOPPEMENT DE L'ECI ?

1. Des ressources naturelles limitées	6
2. Les déchets et la valorisation existante	10

LEVIERS ET FREINS AU DÉVELOPPEMENT DE L'ECI	13
--	----

1. Un cadre réglementaire propice	13
2. Une volonté régionale forte.....	13
3. La mise en place du labo NECI.....	14

PARTIE II

CHANGER VERS L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ? ANALYSE PAR DEUX PSYCHOSOCIOLOGUES	16
--	----

LES ÉTAPES DU CHANGEMENT	16
---------------------------------------	----

L'ACCOMPAGNEMENT AU CHANGEMENT – ZOOM SUR LA MÉTHODE PRISME	20
--	----

PARTIE III

ACCOMPAGNEMENT AU CHANGEMENT VERS L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE EN NORMANDIE : ILLUSTRATION SUR TROIS ÉTUDES DE CAS	23
--	----

1. Présentation des trois cas.....	23
2. Application de la première étape de la méthodologie PRISME : Observer le contexte.....	24
3. Application de la seconde étape de la méthodologie PRISME : Définir une vision commune	26

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES	28
--	----

BIBLIOGRAPHIE ET RESSOURCES	29
--	----

ANNEXE	30
---------------------	----

Introduction

L'économie circulaire vise à changer de paradigme par rapport à l'économie dite linéaire, en limitant le gaspillage des ressources et l'impact environnemental, et en augmentant l'efficacité à tous les stades de l'économie des produits.

Succédant à la révolution industrielle, le XXe siècle a vu se développer une société de consommation qui a augmenté de façon très importante son prélèvement sur les ressources naturelles en le multipliant par un facteur 10. Les travaux du programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) et d'autres organisations montrent que par la conjonction du développement démographique, de la croissance de la consommation dans les pays développés et de l'aspiration des pays émergents à un modèle de consommation similaire, le niveau de consommation des ressources naturelles sera inacceptable avant la moitié de ce siècle.

L'économie circulaire cible la gestion sobre et efficace des ressources. L'avenir va donc conduire à une mutation profonde des organisations (tant locales que mondiales) et des modes de vie. L'année 2018 a été riche avec l'élaboration d'une feuille de route nationale et d'une stratégie régionale pour mettre en place les outils opérationnels favorisant la transition d'un modèle économique linéaire à un modèle fondé sur l'optimisation de l'utilisation des ressources naturelles et la limitation des déchets générés.

En Normandie, de nombreux acteurs ont ainsi conscience du rôle qu'ils peuvent jouer. La Région, l'Etat et l'ADEME ont décidé de rassembler ces acteurs, de valoriser leurs activités et d'accompagner les projets en créant le Réseau Normandie Economie Circulaire. Il s'appuie notamment sur la plateforme collaborative neci.normandie.fr, support du Labo NECI.

Le Labo Neci a été conçu comme un lieu d'échange entre les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche et les membres du réseau.



Les objectifs du Labo NECI

- **Animer une réflexion transversale** permettant aux acteurs des clubs et réseaux NECI de partager leurs préoccupations et d'identifier les principaux freins au développement de l'économie circulaire en Normandie.
- **Amener des éclairages spécifiques aux problématiques** rencontrées par les acteurs NECI leur permettant de mieux insérer leur organisation dans une logique d'économie circulaire
- **Structurer et valoriser un réseau d'enseignants chercheurs et de responsables de formations** susceptibles d'amener des éclairages du réseau et lever les freins au développement de l'EC en Normandie.
- **Promouvoir les grands principes de l'économie circulaire** au cœur des formations de l'enseignement supérieur Normand.

En 2018, les acteurs du réseau ont identifié l'accompagnement au changement vers l'économie circulaire comme thème de réflexion transversale pour la première année du Labo. L'objectif étant, à partir de cas concrets, d'amener des éclairages aux acteurs du territoire pour leur permettre de mieux comprendre comment accompagner le changement vers l'économie circulaire au sein de leurs organisations et dans leurs réseaux d'influence.

POURQUOI ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT VERS L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ?

“

Le changement est inéluctable.

Pour évoluer vers un système plus durable, il faudra **changer notre perception** de la disponibilité des ressources et **adapter nos modes de production et de consommation**.

Il est également nécessaire de coordonner les actions et de mettre en commun les problématiques de chaque acteur pour **favoriser un changement pertinent, rapide et efficace**.

Le labo de NECI (Normandie Economie Circulaire) permet de prendre un temps de recul et d'analyse pour se poser les bonnes questions grâce notamment aux travaux de la recherche. : Cet outil donne un cadre de référence commun aux acteurs normands et peut aider les pouvoirs publics à définir au mieux les outils d'accompagnement

L'économie circulaire est une notion large qui englobe la production de biens et service, leur consommation et la gestion des déchets. En travaillant à cette échelle, il est possible d'avoir une vision globale, de faire émerger des projets transversaux et de proposer des solutions, souvent innovantes techniquement et socialement, pour avancer vers un système plus durable.

”



Claire-Marie CAVACO

Coordnatrice du pôle économie circulaire et observation
Direction Energies, Environnement et Développement Durable
Région Normandie

“

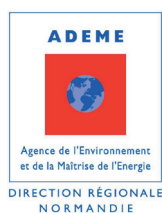
Pour atteindre nos objectifs de réduction de consommation matière et de sobriété, nous devons aller vers un **changement de paradigme**. Or, la majorité des actions mises en œuvre aujourd'hui ne le permettent pas.

Il faut pour cela prendre un temps de réflexion sur notre modèle actuel de production et de consommation. Le Labo permet d'aborder ces questionnements de par la transversalité qu'il apporte.

Le Comité Régional de l'Économie Circulaire (CREC) a validé ce besoin de réflexion partenarial pour soulever des questions de fond et fournir aux acteurs normands des clés pour aller vers un changement de paradigme. Le premier sujet retenu a été : **le changement de comportement** vers l'ECI.

C'est une **initiative innovante** à l'échelle régionale, qui permet un accompagnement basé sur l'association des connaissances et des expertises universitaires Normandes avec l'expertise et le retour terrain des membres du réseau NECI.

”



Damien GREBOT

Ingénieur Production Durable
Coordinateur du Pôle Economie Circulaire
ADEME Normandie

“

Lors des premiers travaux du CREC, l'idée d'organiser un lien entre le monde de la recherche et la communauté des acteurs de l'économie circulaire est apparue comme une évidence. L'idée du Labo NECI était née !

L'objectif était, entre autre, de prendre du recul, d'avoir un regard distancié, une approche scientifique pour nous permettre d'éclairer les pratiques de terrain, au regard des grands enjeux portés par l'économie circulaire : la préservation des biens communs, l'aptitude au changement, l'évolution des modèles économiques.

L'accompagnement au changement est une nécessité tant l'économie circulaire nous invite à revisiter les fondamentaux de notre économie, de notre société.

Ces premiers ateliers animés par le Labo NECI visent à accompagner les acteurs économiques, les acteurs publics dans ce changement de vision que propose l'économie circulaire.

”



Edith MERLE

Conseillère à l'Économie Sociale et Solidaire
DIRECCTE Normandie

PARTIE I

QUEL POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ?

A. LA NORMANDIE : UN TERRITOIRE FAVORABLE AU DÉVELOPPEMENT DE L'ECI ?

1. Des ressources naturelles limitées

La Région Normandie côtoie la mer de la Manche et s'étend sur environ 30 000 km². Elle comptait en 2013 plus de trois millions d'habitants (INSEE) avec une forte densité sur les zones urbaines de Rouen, le Havre et Caen. Les contrastes de densité dans le bassin de la Seine sont particulièrement marqués : de 35 hab/km² à plus de 20 000 hab/km².

De par ses caractéristiques naturelles : 640 km de côte, diversité et richesse de ses sols, ressources en eau de surface et souterraines, espaces forestiers, ... La Normandie présente des richesses intrinsèques exceptionnelles et un enjeu fort à les préserver sur le long terme.

Le schéma de la page suivante vise à mettre en valeur les différents types de ressources renouvelables qui font la richesse naturelle de la Normandie, illustrées sur un territoire fictif représentant les principaux écosystèmes de Normandie (source : projet IRD2 « Biodiversité : une offre illimitée ? »).

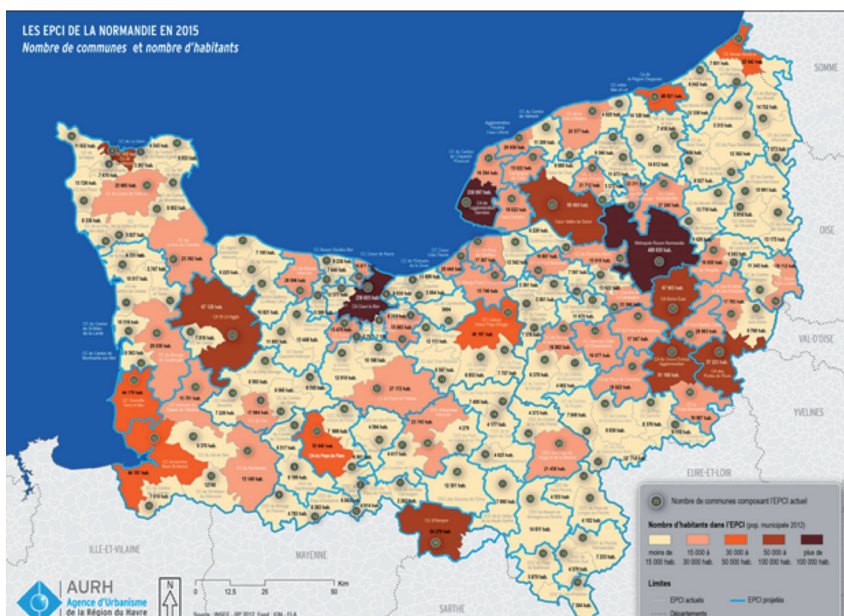


FIGURE 1
LES EPCI PROPOSÉS PAR LES COMMISSIONS DÉPARTEMENTALES DE LA COOPÉRATION INTER-COMMUNALE POUR LE 1ER JANVIER 2017 AVEC LE NOMBRE DE COMMUNES ET D'HABITANTS POUR CHACUN.

SOURCE : AURH 2015

Ressources en eau

- 1133 captages en eau souterraine alimentent 86 % de la population normande
- Plus de 34 000 km de cours d'eau et plus de 2200 km² de zones humides.

Enjeux

- Optimiser le cycle de l'eau
- Favoriser l'atteinte d'un bon état écologique des cours d'eau. En six ans, de 2009 à 2015, l'état écologique des rivières a progressé de 16 points, passant de 23 % à 39 % de masses d'eau en bon ou très bon état.

Ressources en bois / biomasse

- Les forêts recouvrent 14 % du territoire Normand
- Une quarantaine d'essences forestières majoritairement de feuillus
- 67 % de l'énergie renouvelable en Normandie

Enjeux

- Favoriser l'adaptation des forêts au changement climatique
- Développer l'utilisation d'autres ressources pour alimenter la filière bois énergie (déchets)

Enjeux de la SNEC

- Optimiser la valorisation des matières organiques et les co-produits
- Développer la production et l'utilisation de matériaux biosourcés
- Consolider et développer la filière bois-énergie* locale en privilégiant la gestion durable de la ressource.
- Augmenter l'utilisation des bois d'oeuvre locaux

Ressources en air

- Climat qui permet un relativement bon renouvellement de l'air
- Pollution aux particules fines généralisée sur le Nord Ouest de la France

Enjeux

- Réduire les émissions des industries et agriculture normandes (particules fines et ozone)
- Diminuer le trafic routier

Ressources en biodiversité

- Une situation géographique en façade maritime favorable à la biodiversité
- 6000 à 10 000 espèces décrites en Normandie

Enjeux

- Accompagner une transition agricole vers l'agroécologie – retour au sol de la matière organique préservation du bocage
- Limiter l'artificialisation des sols
- Réguler le prélèvement (ressources halieutiques)

Ressources en sol – sous sol

- Diversité et richesse des sols et sous sols normands en lien avec les conditions pédo climatiques et le substrat géologique : à l'ouest le massif armoricain granitique et schisteux et à l'Est le bassin parisien avec des sols majoritairement calcaires et profonds propice aux grandes cultures.

Enjeux

- Privilégier une économie circulaire de la ressource (circuits courts, réutilisation « déchets » de chantier, technosols, ...)
- Préserver les ressources en sol existantes en atténuant l'imperméabilisation des sols, l'érosion, le tassement et la pollution des sols
- Recyclage des déchets organiques pour alimenter les sols et des déchets minéraux (favoriser le recyclage et le réemploi dans le bâtiment)

Ressources en énergie éolienne

- 640 km de côte : un potentiel important pour le développement des énergies marines renouvelables
- Les énergies renouvelables ne représentent que 7,1 % du parc électrique régional

Enjeux

- Faciliter le développement des EMR en région

Ressources issues de la mer et des activités marines

- 640 km de côtes
- 2 500 marins pour 617 navires de pêche
- 100 000 tonnes estimées débarquées par les unités de pêche auquel s'ajoutent les tonnages de coquilles produites par les entreprises conchylicoles

Enjeux

- Valoriser des déchets et des co-produits issus des activités de la mer et notamment les déchets coquilliers et organiques.
- Développer une nouvelle filière durable à partir des ressources algales.

Ressource bois / biomasse

La forêt normande couvre environ 14 % du territoire régional, soit 407 000 ha, et comprend une quarantaine d'essences forestières de feuillus majoritairement (voir figure 1). Elle est riche d'une filière interprofessionnelle économique structurée et positionnant la Normandie au 6ème rang des régions de France pour l'emploi salarié. La filière bois en Normandie est composée de 22 200 emplois et 90 000 propriétaires forestiers, dont 4 500 possèdent 70% de la surface forestière privée. La Normandie est leader national pour la consommation de bois énergie avec 3,2 millions de tonnes produites en 2017 dont 87 % de ce volume provient des ressources naturelles de Normandie.

Le bois-énergie représente 67% de la production d'énergie renouvelable en Normandie.

La durabilité de ces ressources en bois repose également sur leur capacité à s'adapter aux évolutions climatiques des années à venir avec un enjeu fort de pouvoir replanter nos forêts avec des espèces adaptées aux évolutions climatiques envisagées.

Par ailleurs, l'atténuation du changement climatique repose également sur notre capacité à stocker davantage de carbone, et ceci amène des réflexions sur l'orientation de l'usage de nos forêts et sur notre capacité à concilier différents types d'usages pour assurer au mieux la pérennité des ressources.

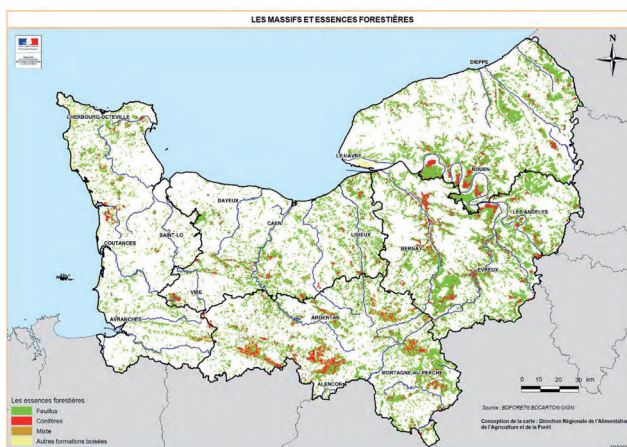


FIGURE 3
LA FORÊT NORMANDE EN 2015

SOURCE DRAAF NORMANDIE 2015

SOURCE : ÉTUDE INSEE : [HTTPS://WWW.INSEE.FR/FR/STATISTIQUES/1908398](https://www.insee.fr/fr/statistiques/1908398)

Ressources en eau

La Région Normandie est dans le bassin hydrographique métropolitain Seine-Normandie. De par les caractéristiques géologiques de la Normandie, 60% de l'eau potable provient de captages dans des nappes souterraines du bassin sédimentaire parisien (voir figure 4). Sur le socle armoricain (ouest) les prélèvements d'eau sont principalement de surface.

LES CAPTAGES D'EAU EN 2018

> En fonction de l'état de la procédure de la DUP et du débit (données SISE-EAUX 2018)

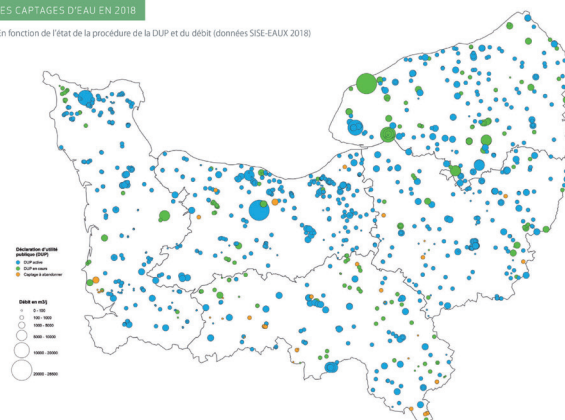


FIGURE 4
LES CAPTAGES D'EAU EN NORMANDIE

SOURCE : AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE 2018

La Normandie possède un réseau hydrographique très important : de 34 000 km de cours d'eau et plus de 2 200 km² de zones humides et une façade littorale de plus de 600 km de côtes. La préservation de la qualité de ce patrimoine constitue un enjeu majeur pour notre territoire.

Ressource sols/agriculture

La Normandie est séparée en deux grandes zones géologiques. A l'Ouest de Caen se trouve le massif armoricain, granitique et schisteux. A l'Est se situe le bassin parisien avec des sols majoritairement calcaires. Ces sols, combinés à un climat tempéré-océanique, permettent d'avoir des terres riches en qualités nutritives et propices à l'exploitation agricole. L'activité majeure de l'agriculture normande se situe dans le secteur laitier (35% des exploitations agricoles) et est concentrée à l'ouest du territoire (voir figure 3). L'Est se caractérise davantage par de grandes cultures céréalières (32% de la SAU régionale en 2012). En rapport avec un contexte économique et social compliqué pour les exploitants agricoles, de 2014 à 2016, sur un total de 11 000 exploitations, c'est environ 1 000 d'entre elles qui ont cessé leurs activités. Il y a un réel enjeu à accompagner aujourd'hui le changement de nos modèles agricoles vers des modèles plus durables, aussi

bien pour les agriculteurs que pour les ressources en sols qu'ils utilisent (CESER, 2017).

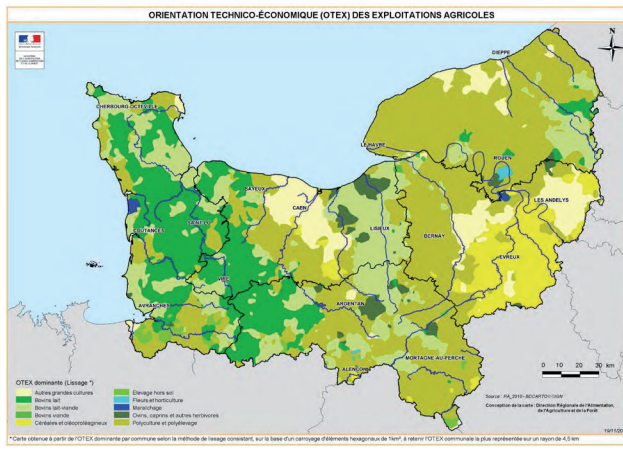


FIGURE 5
L'AGRICULTURE NORMANDE EN 2010
SOURCE : DRAAF

Ressources en biodiversité

La Normandie compte quatre parcs naturels régionaux occupant 17 % du territoire régional. Son paysage est constitué de nombreux hectares de bocage fortement lié à la présence d'élevage. La répartition du bocage n'est ainsi pas uniforme en Normandie avec des espaces comme la grande majorité de la Seine Maritime et de l'Eure ou la plaine de Caen où le bocage n'existe plus.

Du fait de son passé agricole, le territoire est riche d'une grande variété de races animales d'élevage mais aussi d'une large diversité d'espèces aquatiques de par sa connexion aux espaces littoraux et à un réseau dense de cours d'eau et zones humides (concentrés en majorité en Normandie occidentale). La Normandie avec ses 650 km de côtes est en effet la 2^{ème} région française pour les activités halieutiques (ARS, 2016).

Un grand nombre de nos activités économiques ainsi que notre qualité de vie reposent sur le maintien des fonctions assurées par la biodiversité : épuration de l'eau, alimentation de qualité, matériaux bio sourcés, médicaments, paysages attractifs, atténuation du changement climatique (fixation du carbone), dépollution.

Le développement de l'économie circulaire repose ainsi fortement sur une meilleure compréhension et optimisation des services rendus par la biodiversité, notamment dans la préservation et le renouvellement de nos ressources naturelles.

Ressource énergie

Le rôle de la Normandie en France dans la transition énergétique est particulièrement important car elle est **l'une des premières régions énergétiques françaises en termes d'emplois**. Ses ressources sont nombreuses et **la future présence de parcs éoliens offshore et hydroliens** va confirmer l'importance de la région dans le reste du parc énergie renouvelable français. C'est également une région bénéficiant d'une structuration importante de la filière bois-énergie. La Région et l'ADEME mettent en œuvre depuis plus de 15 ans un programme d'intérêt général sur cette filière, et un dispositif similaire vient d'être mis en place sur la filière méthanisation.

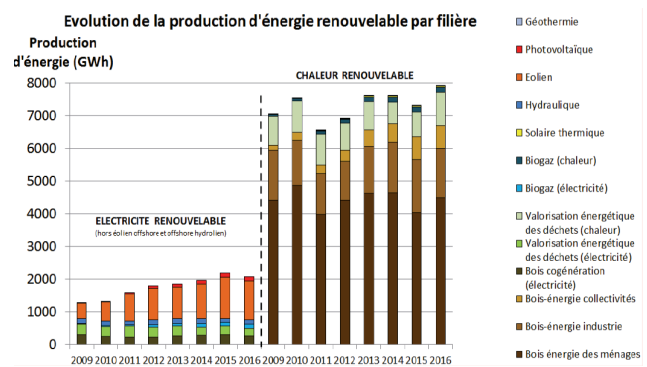


FIGURE 6
ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE PAR FILIÈRE
SOURCE : RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017 - BIOMASSE NORMANDIE

L'électricité représente 22 % de la consommation d'énergie en Normandie. Comme l'illustre la figure 6, la région dispose du deuxième plus grand parc nucléaire de France avec 17 % des capacités nationales installées sur son territoire. Les installations de production d'électricité de source renouvelable représentent quant à elles 7,1 % du parc régional, soit 926 MW.

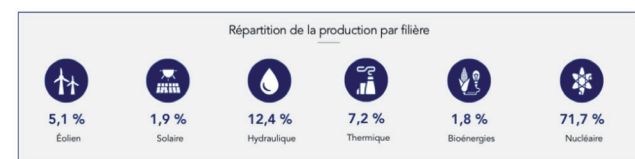


FIGURE 7
RÉPARTITION DE LA PRODUCTION PAR FILIÈRE
SOURCE : BILAN RTE 2018

Les premiers objectifs régionaux concernant le développement des ENR (Énergies Renouvelables) ont été fixés par les Schémas Régionaux Climat, Air et Énergie (SRCAE), à l'horizon 2020 et complétés par le SRADDET pour ce qui est de l'échéance 2030. Ils définissent les gisements potentiels, les ambitions et contraintes

du territoire. Pour satisfaire aux objectifs nationaux Les objectifs du SRADDET sont d'atteindre en 2030 une part des énergies renouvelables dans la consommation de 32% en 2030.

Ressource en air

La Normandie est un territoire très ventilé avec un climat tempéré et des températures rarement extrêmes. Ceci implique que nous ne subissons pas nos propres émissions comme dans une vallée alpine ou dans une situation continentale par exemple. Cependant la Normandie fait face au phénomène de particules fines à grande échelle que subit tout le Nord-Ouest de la France.

2. Les déchets et la valorisation existante

En 2015, il a été collecté sur le territoire normand un total de presque 10,5 millions de tonnes de déchets détaillés dans la figure 8.

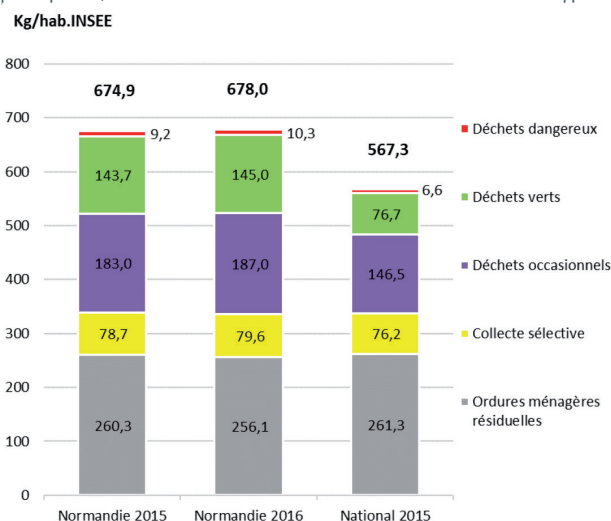


FIGURE 8
ÉVOLUTION DES RATIOS DE PRODUCTION
SOURCE : BIOMASSE NORMANDIE

Détail des flux

- **2,25 millions de tonnes de déchets ménagers et assimilés** dont la figure 9 détaille la répartition.
- **262 200 tonnes de recyclables secs**, dont 144 800 tonnes de matériaux recyclables collectées dont 7% triées hors région. 13 centres de tri sont présents sur le territoire
- **298 700 tonnes de déchets dangereux** produits en Normandie, auxquels s'ajoutent 396 300 tonnes traités sur les installations normandes et produits hors-territoire normand.

• 1 million de tonnes de déchets récupérés en déchèterie.

Les déchèteries forment un maillage relativement dense sur le territoire (1 site pour 12 000 habitants).

• 6,606 millions de tonnes de déchets issus du BTP.

Les déchets peuvent être considérés comme une ressource s'ils sont valorisés dans des filières adaptées. Il ne faut cependant pas négliger l'aspect prévention et réduction des quantités produites ainsi que de meilleurs modes de collecte pour optimiser le tri.

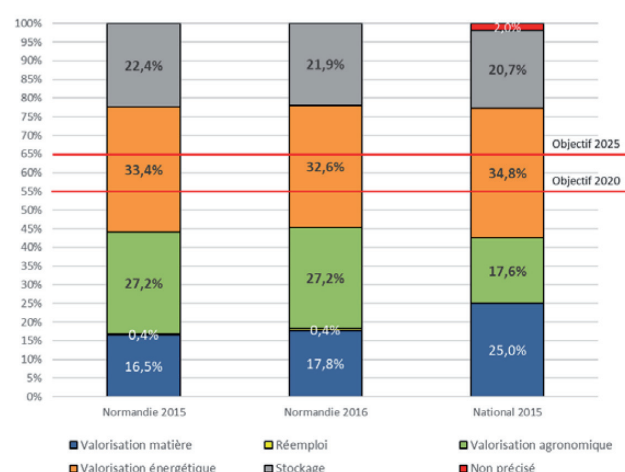


FIGURE 9
ÉVOLUTION DU TAUX DE VALORISATION DES DMA ENTRE 2015 ET 2016
SOURCE : BIOMASSE NORMANDIE

Valorisation existante

Valorisation des déchets du BTP

La Normandie a reçu 6 606 milliers de tonnes de déchets dans ses installations en 2015, dont 12% provenant d'autres régions françaises. **Sur ce tonnage, la filière normande parvient à en réemployer, réutiliser, recycler ou valoriser 73%, soit 4 967 milliers de tonnes.** En 2015, 89 % des déchets accueillis par les installations de Normandie étaient des déchets inertes, 10 % des déchets non inertes non dangereux et 1 % des déchets dangereux (Normandie et ARE BTP, 2017).

Actuellement, on estime que l'on produit 1 millions de tonnes de granulats recyclés sur le territoire de Normandie (Étude CPIER UNICEM FRTP).

Traitement et destination des déchets inertes reçus sur les installations

Plus de la moitié des déchets inertes reçus sur les installations sont utilisés en remblai de carrière. Les autres formes de remblai cumulent moins d'1 % des tonnages.

TAUX DE VALORISATION MATIÈRE!
73 %
Dont **18 %** de recyclage

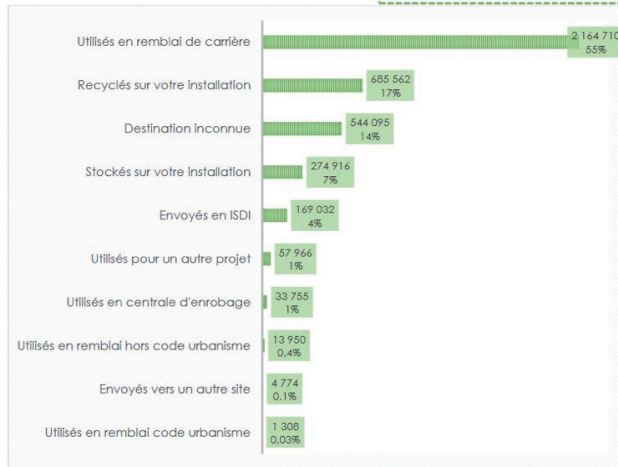


FIGURE 10
TRAITEMENT ET DESTINATION DES DÉCHETS INERTES DU BTP REÇUS DANS LES INSTALLATIONS NORMANDES
SOURCE : ARE BTP

bio-déchets par les ménages normands.

La filière méthanisation est actuellement mise en avant par la Région, l'Etat et l'ADEME via le plan Méthanisation (cf lien). Elle vise à mieux exploiter les bio-déchets. Il existe en région un fort potentiel de développement de cette filière.

La figure 11 présente les intérêts de ce type de valorisation.

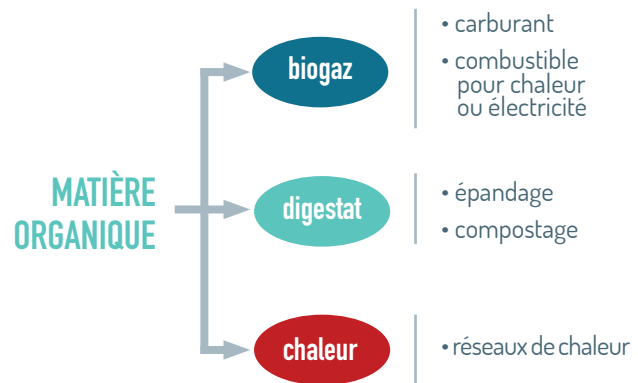


FIGURE 11
DEVENIR DE LA MATIÈRE ORGANIQUE VIA UN DIGESTEUR

Valorisation de déchets ménagers dont les bio-déchets

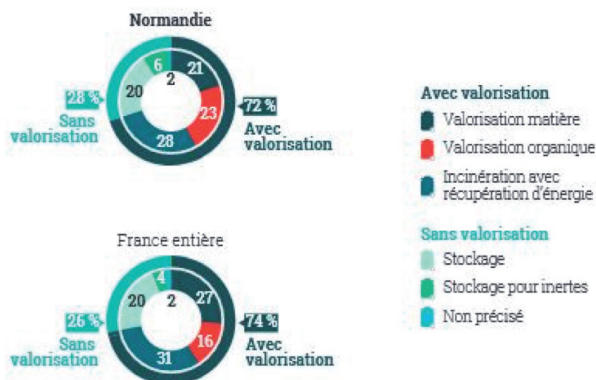
Selon l'Observatoire des déchets de Normandie (OBDEC), l'incinération des déchets avec revalorisation énergétique (chaleur et électricité) et l'enfouissement sont les deux types de traitement dominants pour les déchets non dangereux en Normandie.

Un citoyen normand produit en moyenne plus de déchets que la moyenne nationale (650 contre 572 kg/hab/an). Cette différence peut être reliée à la plus grande production de déchets verts et

Ce type de traitement réduit le volume de déchets générés et les valorise sous trois formes : du biogaz (permettant l'injection dans le réseau et la production d'électricité), de la chaleur et un digestat réutilisable pour l'amendement des sols en agriculture (figure 11). Le méthane produit pourrait servir de source d'énergie pour produire de l'électricité ou être injecté dans le réseau. Le digestat produit peut également servir de compost pour l'agriculture biologique s'il est certifié pour cet usage.

Destination des déchets ménagers et assimilés (en %, 2015)

Source : SINOE. Réalisation : CCI Normandie



Collecte des déchets ménagers et assimilés (en %, 2015)

Source : SINOE. Réalisation : CCI Normandie

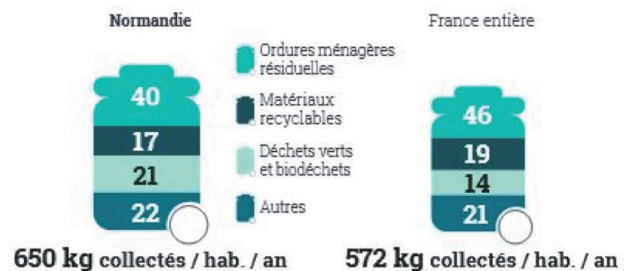


FIGURE 12
DESTINATION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS NORMANDES EN 2015
SOURCE : SINOE / RÉALISATION : CCI NORMANDIE

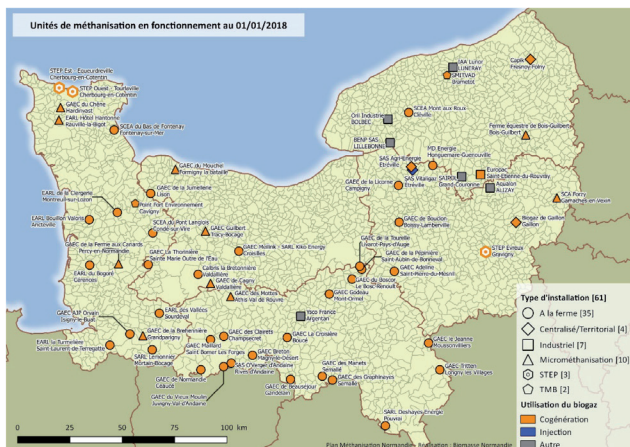


FIGURE 13
UNITÉS DE MÉTHANISATION EN NORMANDIE

SOURCE : BIOMASSE NORMANDIE

https://www.biomasse-normandie.org/IMG/pdf/2018_Fiche_Metha.pdf

Plusieurs installations de méthanisation sont déjà présentes sur le territoire normand et en majorité dans l'ancienne Haute-Normandie (voir figure 11).

B. LEVIERS ET FREINS AU DÉVELOPPEMENT DE L'ECI

1. Un cadre réglementaire propice

Une volonté internationale

L'Économie Circulaire se retrouve au sein des **17 ODD (objectifs de développement durable) de l'agenda 2030 qui ont été approuvés** le 2 août 2015 par 193 pays-membres de l'ONU. Parmi ces 17 ODD, l'économie circulaire correspond à l'objectif n°12 : consommation et production responsables. L'économie circulaire fait partie des leviers pour atteindre ces ODD. (Programme des Nations Unies pour le développement, objectif n°12, 2015)

Une volonté nationale

La **loi de transition énergétique** votée le 17 août 2015 vise à encourager une « croissance verte » sur le territoire français. Son objectif est de réduire la facture énergétique de la France et de favoriser le développement des énergies renouvelables. Elle comporte également des dispositions visant à favoriser l'économie circulaire et une meilleure gestion des déchets. Cela se traduit par la nécessité pour les collectivités de proposer aux ménages des solutions de tri plus responsables. De plus, à l'échéance 2025, elles doivent également atteindre un taux de 65% de valorisation des déchets non dangereux et réduire la mise en décharge à hauteur de 50 % (ADEME, 2018).

La **Loi sur l'alimentation de 2018** a pour objectif de mettre fin à la guerre des prix entre les grandes enseignes de l'alimentation et les industriels de l'agro-alimentaire. De plus, elle doit tendre vers une alimentation plus saine avec des objectifs à atteindre en cinq ans. Notons qu'en 2022, le secteur de la restauration collective devra atteindre 50% de son approvisionnement en produits locaux et dont 20% devront être issus de l'agriculture biologique. Ces mesures doivent également permettre d'améliorer le revenu des agriculteurs.

La publication de la **feuille de route nationale pour l'économie circulaire** fin 2018 a également permis de mettre en valeur 50 mesures pour une économie 100% circulaire.

Cette feuille de route donne un cadre de travail commun qui s'articule autour de quatre grands axes :

- Mieux produire
- Mieux consommer
- Mieux gérer nos déchets
- Mobiliser tous les acteurs



2. Une volonté régionale forte

Le Comité Régional pour l'Économie Circulaire (CREC) a été mis en place sous l'impulsion de la Région Normandie, de l'État (DREAL et DIRECCTE) et de l'ADEME pour accompagner le développement de l'économie circulaire sur le territoire normand.



L'objectif du CREC est de structurer et d'animer un réseau d'acteurs regroupés en clubs et réseaux susceptibles de faciliter le développement de l'économie circulaire en Normandie, et de soutenir des projets.

Par ailleurs, pour relever ces défis et apporter des éclairages visant une meilleure appropriation du concept d'économie circulaire et de ses champs d'actions par les acteurs du territoire, les membres fondateurs du CREC ont sollicité l'Institut Régional du Développement Durable (IRD2) pour mettre en place un laboratoire d'idées, constitué des acteurs de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et de membres des clubs et réseaux Normands et intitulé **Le labo NECI**.



Dans la continuité de la feuille de route nationale, la Région Normandie s'est dotée d'une **feuille de route régionale** qui s'articule autour de quatre engagements et 10 défis :



PREMIER ENGAGEMENT

Créer des boucles de valeur locales à partir des ressources du territoire

DEUXIÈME ENGAGEMENT

Accélérer le changement de pratiques des acteurs économiques

TROISIÈME ENGAGEMENT

Rapprocher l'offre et la demande pour une consommation responsable

QUATRIÈME ENGAGEMENT

Agir ensemble

3. La mise en place du labo NECI

Les acteurs de l'économie circulaire ont commencé en 2018 à se fédérer en différents clubs et réseaux susceptibles de coordonner une réflexion collective et le développement de projets communs sur l'économie circulaire.

On compte début 2019 15 clubs et réseaux qui regroupent 217 acteurs qui réfléchissent sur des thématiques en lien avec les sept piliers de l'Économie circulaire. Début 2018 ces clubs et réseaux ont été consultés par le Labo de NECI pour comprendre les questionnements sur lesquels leurs réflexions s'orientaient. Les figures de la page suivante donne un aperçu des questions abordées dans les réunions des clubs et réseaux et sur lesquelles les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche pourraient amener leurs éclairages (cf schéma page suivante).

Dans les échanges entre le labo NECI et les clubs et réseaux il est également ressorti la difficulté partagée par tous de :

- Parvenir à définir un objectif commun, partagé par tous
- Parvenir à fédérer un réseau d'acteurs poursuivant ce même objectif commun
- Faire en sorte que les acteurs du territoire aient davantage conscience des enjeux du développement de l'économie circulaire
- Faire en sorte que cette prise de conscience se transforme en action : notion de communication engageante
- Parmi les nombreux questionnements des membres des clubs et réseaux Neci ressort un **besoin généralisé d'accompagnement au changement** au sein de leurs structures, de leurs pratiques/ actions et auprès des citoyens normands.

C'est pour cette raison que le Labo NECI a orienté ces activités sur le thème de l'accompagnement au changement vers l'ECI.

Afin de rendre plus concret ces méthodes d'accompagnement au changement appliquées à l'économie circulaire, le labo NECI a proposé un atelier en trois temps sur l'année 2018 :

- **1^{er} temps, avril 2018** : Introduire la notion d'accompagnement au changement auprès des acteurs de NECI en amenant des apports théoriques sur le changement et la nécessité de son accompagnement. Ce premier temps a également permis de sélectionner des propositions d'études de cas pour la suite de la réflexion



- **2^{ème} temps, juillet 2018** : Une démarche universelle d'accompagnement au changement sur le champ de l'économie circulaire ne peut être proposée compte tenu de la diversité des interlocuteurs et des contextes. Le Labo NECI a fait le choix de zoomer sur un type d'accompagnement développé dans le cadre du projet international PRISME pour pouvoir faire ressortir des outils et méthodes concrets pour accompagner le changement vers l'économie circulaire en Normandie. Le Labo NECI a travaillé sur trois études de cas normandes retenues par les acteurs de NECI et a animé un atelier sur chacune des trois études de cas retenues.

- **3^{ème} temps, 5 décembre 2018** : Une demi-journée de bilan a permis de partager les apports capitalisés ce premier thème de travail du Labo NECI et permettre aux acteurs des clubs et réseaux de mieux comprendre les enjeux de l'accompagnement au changement vers l'économie circulaire.





Réseau Normand de l'Ecoconstruction



Comment mieux faire connaître les produits utilisés dans l'écoconstruction ?
 Comment mobiliser la commande publique ?
 Comment travailler sur la qualité et la résistance des matériaux biosourcés ?
 Comment amener un changement de perception des matériaux biosourcés ?

REGAL



Comment mobiliser les structures de l'agro-alimentaire dans la réduction du gaspillage alimentaire ?
 Quels sont les gisements de pertes agricoles en Normandie (quantité et type) ?
 Quelles possibilités pour développer des opérations de glanage ?
 Comment accompagner les changements de comportements alimentaires ?
 Quelle gouvernance des systèmes alimentaires territoriaux ?

Club Chimie biosourcée



Comment donner davantage de visibilité aux laboratoires ?
 Comment mieux valoriser les co-produits agricoles pour l'industrie chimique ?
 Comment capitaliser et valoriser les travaux de recherche en lien avec la biomasse végétale et animale ?

Club REPAR pour amplifier la réparation



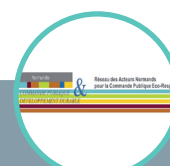
Comment mettre en place des changements de comportements pérennes ?
 Comment faciliter la réalisation de diagnostics électroniques ?
 Comment développer l'allongement et la durée d'usage des produits ?
 Quelles garanties / assurances des produits réparés ?
 Comment créer de nouvelles filières ?

Club INNE



Quel accompagnement technique des synergies inter-entreprise ?
 Quelles solutions de valorisation pour des matières/déchets spécifiques ?
 Comment réussir à relier, coordonner, mettre en cohérence les travaux & réflexions universitaires sur les nouveaux modèles économiques avec les travaux du club INNE et de l'IEEFC au niveau national ?

Réseau RANCOPER des acheteurs Normands pour la commande publique éco responsable



Comment accompagner le changement de comportement des acheteurs publics ?
 Comment lever les idées reçues sur les surcoûts éventuels de produits ou services écoresponsables ?
 Recensement des fournisseurs éco responsables
 Mieux comprendre les leviers juridiques mobilisables

Club ESS



Comment rendre accessible le concept d'économie circulaire ?
 Quelles complémentarités, différences entre les pratiques d'entreprise dites RSE/ESS/DD/... ?
 ESS et économie circulaire : terreau pour entreprendre en innovant ?
 Upcycling : quelles coopérations ?

PARTIE II

CHANGER VERS L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ?

ANALYSE PAR DEUX PSYCHOSOCIOLOGUES

A. LES ÉTAPES DU CHANGEMENT

Le modèle trans théorique du changement est un modèle d'approche comportementale introduit par les psychologues Prochaska et Carlo C. DiClemente à la fin des années 1970. Selon Prochaska et DiClemente, les personnes aux prises avec un problème de dépendance ou d'habitude ancrée passeraient par une série de stades de changement décrits dans la figure :

Précontemplation

La personne ne pense pas avoir de problèmes avec son habitude. Elle n'envisage pas de changer de comportement, dont elle ressent essentiellement les bénéfices.

Contemplation

À ce stade commence à se manifester l'ambivalence. La personne envisage un changement de comportement mais elle hésite à renoncer aux bénéfices de la situation actuelle. On parle alors de balance décisionnelle, qui amène à comparer les pour et les contre d'un changement avec ceux de son comportement actuel.

Détermination

La personne passe ensuite dans une période où elle est décidée à faire des changements. Cette phase est très labile et difficile à déterminer ; c'est la phase de « décision ». À ce stade, la personne se sent prête à démarrer la phase d'action dans un futur proche ; elle détermine des décisions et commence à les mettre en place dans le temps.

Action

Le changement est engagé vers des modifications de son style de vie. Les difficultés sont importantes. Le soutien et l'encouragement sont nécessaires.

Maintien

À cette phase de consolidation, il convient de rester prudent car les tentations sont nombreuses de retourner au comportement / habitude problématique.

Rechute

La rechute est possible et fait partie du processus normal de changement. Ce n'est pas une manifestation pathologique mais un temps peut-être nécessaire à la réussite finale du processus.

Sortie permanente

Ce stade marque la réussite finale du processus dans lequel la personne consolide le stade de maintien.

Dans cette approche, à chaque stade « l'accompagnant » devrait donc adapter son discours aux représentations de son interlocuteur sur son comportement ou son habitude problématique, de façon à induire un passage au stade suivant.

Dans l'accompagnement au changement vers l'économie circulaire, il est ainsi important d'avoir conscience que chaque acteur impliqué dans ce changement a une histoire différente et se situe à un stade différent de son processus vers le changement. D'où la difficulté de mettre en place une méthode universelle d'accompagnement au changement vers l'économie circulaire.

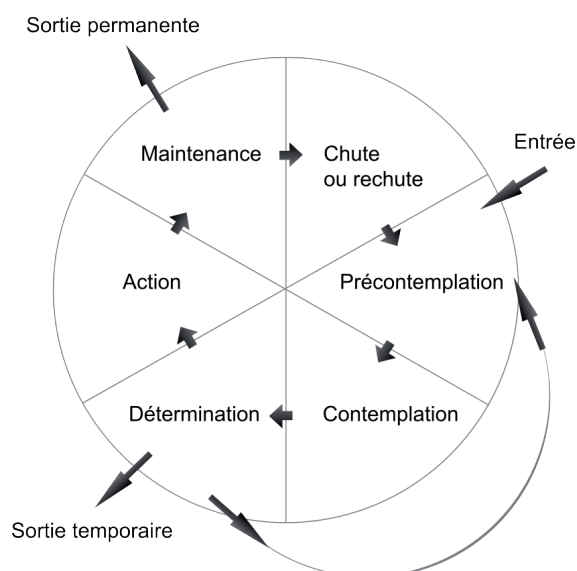


FIGURE 14
LES ÉTAPES DU CHANGEMENT DU MODÈLE TRANSTHÉORIQUE

Portrait de chercheur

5 QUESTIONS À...

Mickaël Dupré

Docteur en psychologie sociale et environnementale

Spécialisé en communication environnementale

Maître de Conférences associé à l'IAE de Brest

Chercheur associé au LEGO (Laboratoire d'Économie et de Gestion de l'Ouest)



Pourquoi le changement doit-il être accompagné ?

Il faut accompagner le changement car il n'est pas naturel. Le cerveau n'est pas conçu pour changer du fait de connexions neuronales préétablies. Changer ses habitudes, sa façon de penser, demande des efforts qui ne se font pas naturellement. De plus, le changement prend également **du temps**.

L'être humain fonctionne à l'économie d'énergie en suivant des habitudes prises au cours de sa vie. **La majorité des choix sont dictés par l'intuition, les expériences passées et les émotions.**

Ce sont sur ces aspects que l'on peut jouer pour favoriser le changement. En effet, **il faut le provoquer et l'accompagner.**

En effet, selon une étude de 2012 de l'ADEME, 93% des français se disent sensibles à l'environnement. Pourtant, seul un faible pourcentage réalise des actions allant dans ce sens. Cet écart s'explique par le fait que **l'on ne fonctionne pas comme l'on pense**

Ce fait illustre les limites de la communication persuasive. Les gens



FIGURE 15
COLONNES ENTERRÉES, VILLE DE SAUMUR

sont convaincus de l'importance de protéger l'environnement. Cependant, ils minimisent leur impact individuel et donc leur capacité d'action individuelle. Par exemple, certains citoyens se disent : « Pourquoi m'embêter à trier quand des milliers de tonnes de déchets sont rejetées dans les milieux naturels ? »

Ainsi, ils gardent leurs comportements non-vertueux sans culpabiliser. Il n'y a donc pas de dissonance cognitive, à savoir une opposition entre ce qu'ils pensent et leurs actes.

Il est donc préférable d'**utiliser d'autres leviers que ceux qui s'adressent à la rationalité de l'individu.**

Comment provoquer le changement ?

• **Influencer l'environnement physique via l'utilisation de « nudges ».**

Le terme **Nudge** caractérise le recours à de nouvelles techniques pour inciter des personnes ou une population ciblée à changer leurs comportements, ou à faire certains choix sans être sous contrainte ni obligation et qui n'implique aucune sanction.

Par exemple, mettre des tracés au sol vers l'escalier pour induire son utilisation au lieu de l'ascenseur.

L'environnement physique peut être :



FIGURE 16
POUBELLE MÉGOTS DE CIGARETTE, VILLE DE LONDRES

- **Un obstacle** : des lieux souillés, sales. Ces endroits encouragent à la saoullure.

- **Un incitateur** : mettre des points d'apport volontaire en inox (figure 15) permet de se l'approprier. Les gens sont fiers de ces équipements et ne vont pas les salir. Parallèlement, ils trient mieux leurs déchets. Autre exemple : les "question-blague" pour jeter son mégot de cigarette (figure 16).

• **Influencer l'environnement psychique**

Prenons une étude ayant été réalisée sur Rouen dans le cadre du tri des déchets ménagers. Durant un an, un mail a été envoyé aux gens, les informant du poids de leur poubelle comparé à la moyenne nationale. Ce qui permettait aux habitants de se comparer et donc d'encourager une prise de conscience. Trois mois après le début des envois de mails, la production de déchets a commencé à diminuer.

Au bout d'un an, ils n'ont plus reçu de mails. Pourtant, la production de déchets a continué à diminuer (moins de 12% pour les personnes recevant les mails et moins de 3% pour la communauté qui ne recevait pas les mails). Cette étude a prouvé que voir les effets de leur action intéresse les gens et les motive à persévérer.



FIGURE 17
EXEMPLE DE MOBILIERS EN PALETTE VENDU SUR LE SITE DEAVITA,

Influencer l'environnement social

L'individu veut, même involontairement, appartenir à un groupe. Il lui faut donc respecter des normes communes et faire ce que font les autres en les comparant à ses propres comportements. En faisant lentement changer plusieurs individus au sein d'un groupe, les autres personnes seront progressivement influencées et commenceront à imiter ces nouveaux comportements. Un groupe peut même en imiter un autre.

**Comment pérenniser le changement ?
Transformer de bonnes pratiques en habitudes ?**

Selon le précepte cité précédemment, les personnes aiment voir les effets de leurs actions. Cependant, au niveau environnemental, ils ne peuvent apprécier les conséquences vertueuses de leurs actions. Par exemple, ils ne voient pas la couche d'ozone se refermer. Il faut donc réussir à leur **montrer des conséquences observables des comportements.**

Par exemple, organiser des ateliers où les gens viennent créer de nouveaux meubles avec des palettes usagées (illustré par la figure 17) et qu'ils pourront garder. Ils transforment ainsi un déchet en ressource via leurs actions et pourront voir le résultat à leur domicile. C'est ce qu'à fait Lionel Cerdan, photographe et créateur de mobilier, durant le mois d'août 2018 à Courseulles-sur-Mer dans le département du Calvados.

Les motivations sont majoritairement **individuelles et non altruistes.** Un autre levier consiste donc à leur montrer l'intérêt qu'ils pourront y gagner d'un point de vue individuel. Les gens cherchent à gagner du temps, de l'argent et économiser leur énergie.

Par exemple, si on leur présente à travers des ateliers tous les avantages à devoir gérer moins de déchets (ex : baisse de la taxe déchets et de la fréquence des poubelles à jeter), ils seront plus disposés à prendre des actions dans ce sens.

Prendre une habitude consiste à réaliser quotidiennement la même action durant trois semaines. Au terme de ce temps, les contraintes ne sont plus perçues. De plus, il semblerait que les personnes estiment être contraignant l'arrêt de ces nouvelles actions car elles ont pris de nouvelles habitudes.

Pour réaliser quotidiennement une même action, il faut donner des objectifs mesurables. Par exemple, rédiger une charte individuelle. La personne s'engage à le faire pendant trois semaines. Pourquoi trois semaines ? Ce temps n'est pas trop long, inférieur à un mois, et il permet de prendre mesure de l'impact des nouvelles actions.

Par exemple, la personne peut aussi afficher la charte dans le hall de son immeuble pour la rendre publique et communiquer sur ses actions pour les rendre visibles et ainsi jouer sur l'environnement social.

Il faut donner aux individus la perception d'une image positive d'eux-mêmes. En accomplissant des actions vertueuses, les personnes commencent à penser différemment, pour ne pas entrer de nouveau en dissonance cognitive. Il est plus aisé de changer par soi-même sa manière de penser que de changer ses actions.

un terme trop large, vague. **Il faut agir dans leurs actions individuelles et ne pas se servir de l'ECl comme porte d'entrée.** L'objectif est que les gens fassent de l'ECl sans le savoir. Ils sauront qu'ils font de l'économie circulaire quand ils seront sensibilisés et auront pris de nouvelles habitudes.

Y a-t-il des erreurs à ne pas commettre et qui risqueraient de bloquer le changement ?

- L'éducation a ses limites car elle consiste à dire ce qui est bien et mal. Elle repose sur des règles arbitraires et des notions de société.
- Ne pas formuler d'injonctions telles que « Triez vos déchets ». L'être humain a une tendance naturelle à fuir quand quelqu'un veut nuire à sa liberté.
- Il ne faut pas penser que, parce que l'on donne des raisons logiques et altruistes de faire quelque chose, les gens, les usagers le feront. L'individu n'est pas rationnel et il est beaucoup plus sensible aux émotions.
- Une erreur commune chez les communicants : ce qui est important pour eux ne l'est pas forcément pour les autres. Sinon les personnes n'écouteront pas le message et pourraient se braquer.
- Il faut précisément définir les objectifs à atteindre. Par exemple, informer les citoyens n'est pas une finalité. L'objectif est que les citoyens fassent quelque chose de cette information afin de parvenir à obtenir un nouveau comportement.
- Il ne faut pas placer des groupes en situation de compétition. L'entraide est plus efficace pour faire avancer un ensemble que de glorifier le résultat d'une partie, engendrant une possible frustration.

Comment accompagner le changement vers l'économie circulaire ?

Dans le cas de l'ECl, afin d'engendrer une évolution des comportements, il faut donner des cas concrets.

Par exemple : un atelier lancé par une association doit viser un comportement ou une liste de comportements dans lesquels les citoyens pourront choisir.

Le terme d'économie circulaire ne parle pas aux individus, c'est

B. L'ACCOMPAGNEMENT AU CHANGEMENT ZOOM SUR LA MÉTHODE PRISME

Pour les trois études de cas Normands, le Labo NECI a choisi d'expérimenter la méthode suivie dans le cadre du projet international PRISME.



Evaluer • Echanger • Eclairer



Qu'est-ce que le PRISME ?

PRogramme d'Innovations Méthodologiques pour planifier, suivre et Evaluer des processus de changement, PRISME est une démarche visant à aider la mobilisation des acteurs autour d'une vision commune et à faire évoluer les postures. Le programme, d'une durée de quatre ans, est porté par l'association F3E. La 1ère phase a démarré en juillet 2014. Une seconde phase de trois ans a débuté en 2016. Il est mis en œuvre par 28 organisations de 10 pays différents (France, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Bénin, Togo, Congo, Burundi, Comores, Madagascar, Haïti), dont 14 membres du F3E (ONG et collectivités territoriales).

Objectifs du PRISME Vise à apporter des solutions méthodologiques innovantes aux acteurs qui accompagnent des dynamiques telles que le renforcement de capacités, l'appui institutionnel, l'appui à la concertation, la sensibilisation, le plaidoyer, l'éducation au développement...

Méthodologie du PRISME

1. **Observer le contexte** : Analyser les jeux d'acteurs – les freins qu'ils rencontrent – leurs forces.
2. **Définir une vision** : Les acteurs définissent ce vers quoi ils veulent tendre à 10 – 15 ans afin de les fédérer autour de valeurs communes.
3. **Identifier les repères de changement** : Quels changements (étapes clés) faut-il atteindre pour avancer vers la vision commune ?
4. **Activités et stratégies** : Quelles actions réaliser pour atteindre les repères de changement ? Faire un focus sur les acteurs afin de voir comment ils évoluent.
5. **Organiser le suivi-évaluation** :
Répondre à trois questions :
 - a. Quels changements se sont produits ? Correspondent-ils à ce qui avait été prévu ?
 - b. Pourquoi y va-t-il eu des changements, qu'est-ce qui les a favorisés ou freinés et en quoi MON action a-t-elle aidé ?
 - c. Suite ? Ajuster les chemins de changement, Améliorer l'action

Portrait de chercheur

3 QUESTIONS À...

Delphine Vincenot

Chercheuse, psychosociologue

Intervenante indépendante

Impliquée dans le programme PRISME depuis son initiation



Pourquoi privilégier une approche plus centrée sur les acteurs que les actions ?

L'approche prend le contrepied de l'approche projet classique qui se fixe des objectifs de résultat et non de changement. Le résultat d'une action est souvent quantitatif comme le nombre de personnes formées ou de formations données quand un changement vise une évolution de comportement, de mentalité, plus qualitatif. Dans le cas d'une formation, on tentera d'observer ce que le fait d'être formé permet aux acteurs de développer comme pouvoir d'agir.

Les changements sont moins maîtrisables à priori, ils résultent de la combinaison de facteurs de différentes dimensions, individuelles, collectives, sociales. Travailler dans une optique de changement demande de développer une compréhension systémique des logiques sociales.

Les AOC mettent au cœur de la réflexion le changement souhaité chez les acteurs et proposent de penser les actions en fonction de ces changements souhaités.

Comment fédérer un groupe d'acteurs autour d'une vision commune ? Quels outils disponibles ?

La vision est fédérative en ce qu'elle se fonde sur le partage des représentations des parties prenantes et leur mise en discussion pour parvenir à l'identification des éléments partagés, et explicités. La vision oblige à s'accorder sur des notions qui demeurent souvent floues. Ainsi, des notions comme l'engagement, l'autonomie seront déclinées concrètement : l'autonomie pourra ainsi être précisée comme le fait que les acteurs d'un territoire sont en capacité de trouver les ressources dont ils ont besoin sur un sujet précis. Il ne s'agit pas ici de produire une définition théorique de la notion, mais d'autoriser les porteurs d'un projet à lui donner une connotation subjective, aidante pour l'atteinte du changement auxquels ils souhaitent contribuer.

Dans cette optique, les AOC sont également fédératrices en ce qu'elles comportent une étape d'explicitation des hypothèses implicites des acteurs. Celles-ci sont souvent à l'origine de la planification d'activités sans être questionnées ou explorées. Les

Qu'apporte aux acteurs une approche orientée changement (AOC) pour travailler sur une problématique précise ?

Une approche orientée changement s'attache d'abord à mettre en commun les idéaux associés individuellement à un projet pour construire un idéal partagé. Cette vision va fédérer les acteurs autour d'une finalité commune et conjuguer les énergies des différentes parties prenantes.

Elle propose alors de bâtir une stratégie fondée sur des grandes finalités de changement et de placer les actions comme un moyen d'atteindre ces finalités et non comme une fin en soi. Les AOC se fondent sur une démarche collective et participative ; le fait de convier les acteurs à contribuer à un diagnostic partagé permet d'élaborer une stratégie intégrant leurs connaissances et leurs expériences concernant cette problématique et les invite à développer une stratégie intégrant leurs enjeux. Elle prend en considération de facto la complexité des relations et les spécificités d'un territoire.

Enfin, elle combine une visée de long terme avec un pilotage souple et en temps réel, celui-ci se fondant sur une observation régulière de l'évolution des comportements des acteurs et un réajustement des activités planifiées en temps réel. L'enjeu n'est plus de mettre en œuvre les activités prévues, mais d'adapter les activités en fonction du changement visé à long terme.

projets reposent ainsi sur des automatismes : tel acteur intervient sur ce sujet de telle manière, car il l'a toujours fait ainsi ; tel problème entraîne telle réponse. Questionner la logique d'action permet une prise de recul quant à la façon d'agir et de penser, la sienne et celles des autres acteurs et de l'enrichir.

Analyser les enjeux des acteurs concernant le changement souhaité pour sortir de l'idée que l'autre s'oppose sans raison et au contraire considérer les protagonistes comme des interlocuteurs mus par une logique tout aussi sensée que la nôtre.

Les outils utilisés sont nombreux et pas si nouveaux.

Du photo-langage (figure 18) au brainstorming, il s'agit d'outils qui favorisent la prise de parole des participants et permettent la discussion par la médiation.



FIGURE 18
EXEMPLE DE PHOTO LANGAGE LORS DE L'ATELIER AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE LA VIRE AU NOIREAUD

PARTIE III

ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT VERS L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE EN NORMANDIE : ILLUSTRATION SUR TROIS ÉTUDES DE CAS

1. PRÉSENTATION DES TROIS CAS

Afin d'illustrer concrètement comment les approches orientées changement développées dans PRISME pouvaient s'appliquer à des cas concrets d'économie circulaire, le labo NECI a zoomé sur trois problématiques de l'économie circulaire en Normandie. Sur chacune de ces problématiques, le labo NECI a organisé une séance de travail avec la psychosociologue Delphine VINCENOT pour fournir aux acteurs de NECI des nouvelles pistes de travail sur les problématiques qu'ils rencontrent.

Ces trois séances de travail devaient permettre aux acteurs de prendre du recul sur leur méthodologie de projet, sur les objectifs

qu'ils cherchent à atteindre sur 10-20 ans et sur la manière de les atteindre.

Ces séances se sont articulées autour des deux objectifs suivants :

1. Observer le contexte

Analyser les jeux d'acteurs – les freins qu'ils rencontrent – leurs forces.

2. Définir une vision

Les acteurs définissent ce vers quoi ils veulent tendre à 10-15 ans afin de les fédérer autour de valeurs communes.

LES 3 CAS

1 Comment valoriser les biodéchets des ménages et favoriser le retour au sol de la matière organique ?



La valorisation des biodéchets peut se faire selon deux filières : le compostage et la méthanisation. Ces deux procédés s'inscrivent dans le modèle de l'économie circulaire : dans le cas des biodéchets, cela équivaut à « rendre au sol ce qu'il nous a apporté ». Le choix entre compostage et méthanisation est lié au type de déchet mais aussi à l'existence ou non de ces solutions de traitement au niveau local et de l'offre des prestataires.

Le SYVEDAC, syndicat pour la valorisation des déchets de l'agglomération Cannaïse, se questionne sur la méthode à suivre pour parvenir à valoriser les biodéchets produits par les ménages de son territoire d'actions. Le syndicat représente 97 communes et 297 543 habitants. Il prévoit de tester deux systèmes de collecte séparée des biodéchets à la suite de son engagement dans un programme de collecte et gestion des biodéchets assimilés séparés.

2 Comment favoriser l'approvisionnement local de la restauration collective ? Problématique proposée et portée par l'intercommunalité de la Vire au Noireau.



La collectivité de la Vire au Noireau existe depuis le 1er janvier 2017 et regroupe près de 50 000 habitants. L'intercommunalité souhaite s'engager avec l'Etat, l'ADEME et la Région sur le développement des circuits courts sur le territoire. La collectivité souhaite mettre en lien les acteurs concernés par ce sujet et réfléchir à la mise en place d'un programme alimentaire territorial.

C'est dans ce contexte qu'ils ont proposé au Labo NECI de les accompagner pour mieux comprendre les freins et leviers d'une massification de l'utilisation de produits locaux dans la restauration collective.

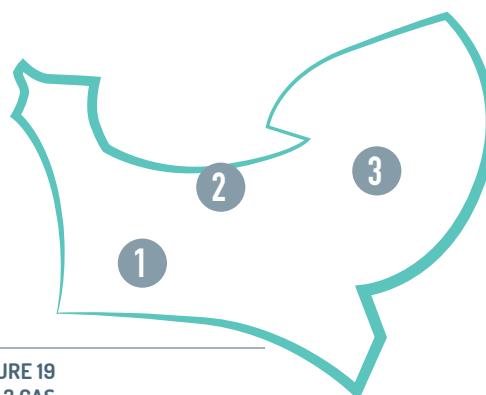


FIGURE 19
LES 3 CAS

3 Comment renforcer la consommation locale et responsable des ménages ?



Problématique proposée par l'association Normandie Equitable le CREPAN. Ces deux associations ont collaboré pour réfléchir avec les acteurs de leurs réseaux sur les leviers qu'ils pouvaient mobiliser pour favoriser le développement de la consommation locale et responsable des ménages. En effet, même si la consommation locale et responsable a reçu jusqu'à alors un accueil plutôt enthousiaste des consommateurs, elle doit aujourd'hui relever le défi d'une plus grande accessibilité. La prise de conscience des consommateurs quant aux répercussions humaines et environnementales que peuvent avoir leurs achats alimentaires pousse à un changement des habitudes de consommation : près de 70 % des consommateurs français déclaraient en 2014 privilégier de plus en plus souvent des produits locaux.

Ces deux associations se questionnent ainsi sur les déterminants du développement de la consommation responsable et locale des ménages afin d'évaluer une méthode plus efficace pour accompagner la massification de ce changement de pratique.

2. APPLICATION DE LA PREMIÈRE ÉTAPE DE LA MÉTHODOLOGIE PRISME : OBSERVER LE CONTEXTE

La première phase de la séance de travail avec Delphine VINCENOT visait à accompagner les trois structures dans la définition de l'écosystème des acteurs à prendre en compte pour travailler sur chacune des trois thématiques choisies.

L'animation proposée (voir script de l'atelier en annexe) a permis :

- d'identifier l'ensemble des acteurs participant ou susceptibles de participer à la problématique identifiée par la structure.
- Parmi ces acteurs identifiés, de valoriser les acteurs prioritaires à mobiliser pour la réussite d'un projet susceptible de résoudre la problématique / atteindre l'objectif souhaité.

Pour le SYVEDAC ce premier temps a abouti à la cartographie ci-dessous indiquant les acteurs clés et acteurs prioritaires impliqués dans la valorisation des biodéchets.

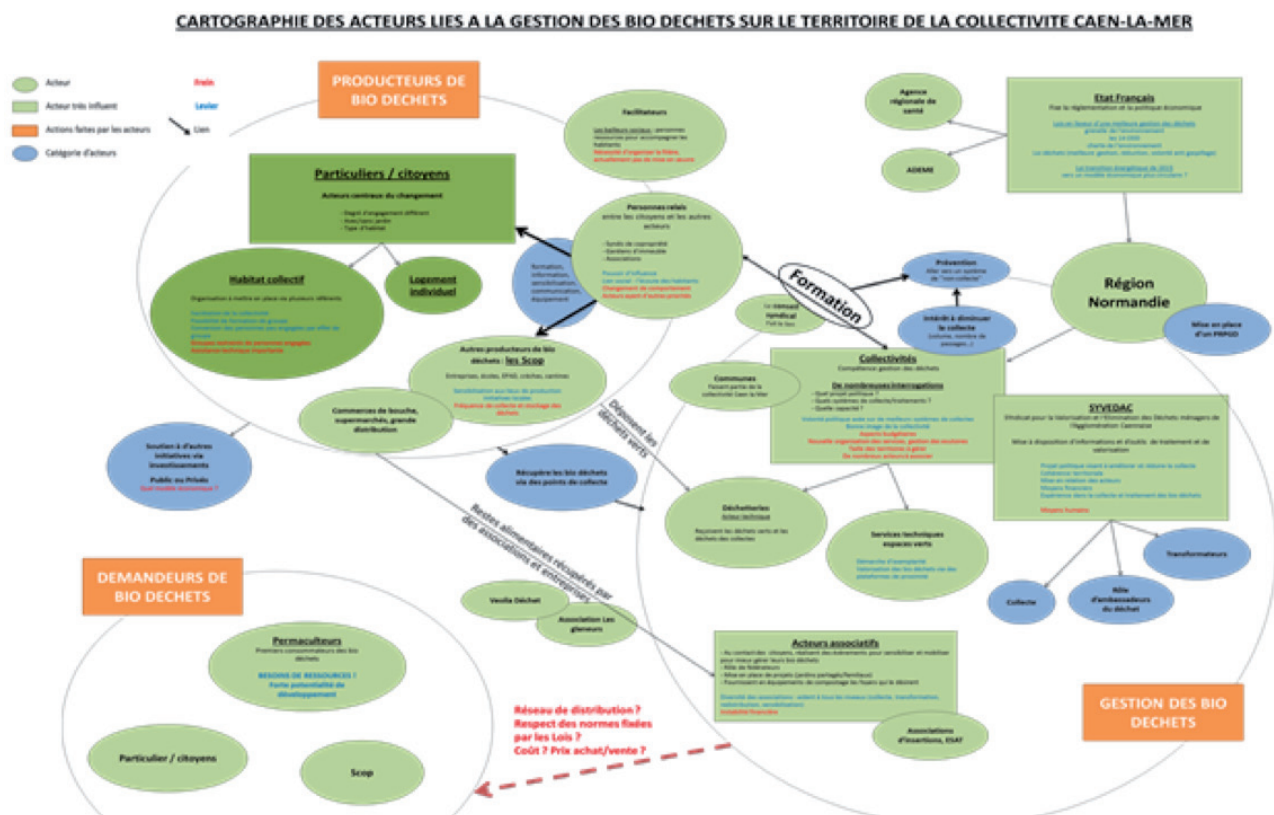


FIGURE 20 EXEMPLE DE RENDU « CARTOGRAPHIE DES ACTEURS DU CHANGEMENT » LORS DE L'ATELIER DU SYVEDAC

Témoignages phase 1

“ Le SYVEDAC a trouvé dans cet atelier une opportunité de prendre du recul sur le travail accompli et de rassembler de multiples acteurs du territoire avec lesquels il travaille actuellement concernant la collecte des biodéchets. La démarche utilisée pour animer l'atelier n'est pas restée sur des termes généraux et a été rapidement appliquée au territoire et à la problématique étudiée.

Il en est ressorti une cartographie des acteurs liés à la problématique. Les liens entre eux ainsi que leur influence ont été clarifiés, permettant d'identifier les acteurs clés.

SYVEDAC

“ Cette première phase de la séance de travail nous a permis d'identifier et présenter les acteurs participant à l'alimentation des lieux de restauration collective sur l'intercommunalité de la Vire au Noireau.

Nous avons également pu travailler sur la hiérarchisation des acteurs à mobiliser pour la réussite d'un projet d'approvisionnement local de la restauration collective. L'atelier a fait le lien avec la candidature à l'AMI Economie Circulaire, notamment sur l'axe gestion des déchets et circuit court.

Cet atelier nous a permis de réunir les principaux acteurs avec lesquels nous allons travailler par la suite sur cette problématique.

Nous avons pu, via la méthodologie proposée par Delphine Vincenot, travailler sur la cartographie des acteurs non présents à mobiliser par la suite et à une vision partagée du territoire à horizon 2030.

VIRE AU NOIREAU



FIGURE 21
RÉUNION DU SYVEDAC EN PRÉSENCE DE DELPHINE VINCENOT

3. APPLICATION DE LA SECONDE ÉTAPE DE LA MÉTHODOLOGIE PRISME : DÉFINIR UNE VISION COMMUNE

La seconde phase de la séance de travail avec Delphine VINCENOT visait à accompagner les acteurs dans la définition de ce vers quoi ils veulent tendre à 10-15 ans afin de les fédérer autour de valeurs communes.

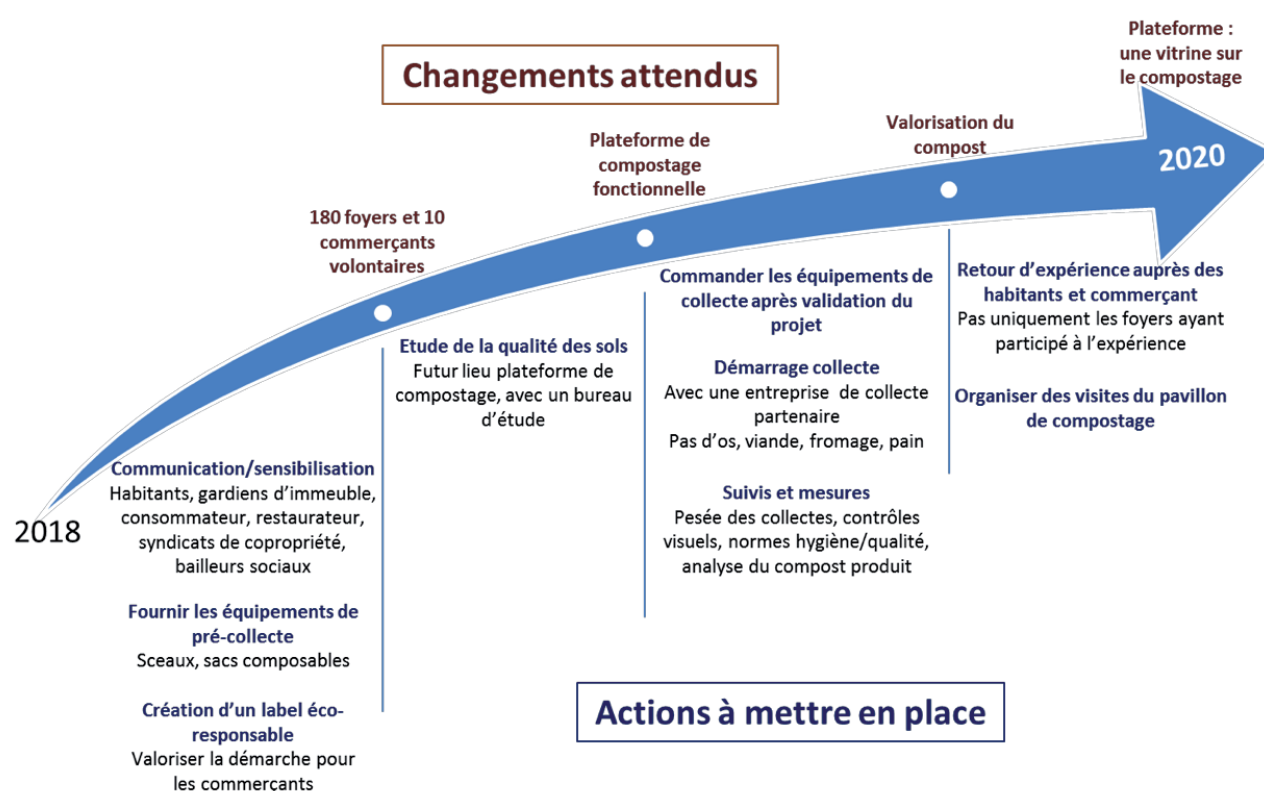


FIGURE 22
EXEMPLE DE DÉFINITION D'UNE VISION COMMUNE ET DES OBJECTIFS À ATTEINDRE POUR MIEUX VALORISER LES BIO DÉCHETS DES MÉNAGES DE CAEN LA MER

Témoignages phase 2



Les participants ont pu réfléchir à leur vision idéale du territoire à horizon 2030, s'accordant sur ce quoi ils voulaient tendre. Ils ont aussi réfléchi aux chemins de changements à suivre pour réussir les deux expérimentations de collecte des biodéchets. Proposer de nouveaux systèmes de collecte n'est pas suffisant. Il faut que les citoyens les utilisent correctement.

Ainsi, le territoire respectera la réglementation en vigueur et s'inscrira dans le plan régional de gestion des déchets (PRPGD). Le SYVEDAC a compris que la notion de changement est au cœur des problématiques. Les populations rencontrent des freins au changement. Il faut donc les accompagner et si besoin, changer

sa propre organisation interne pour s'adapter à leurs nouveaux besoins. Il a manqué à l'atelier un aspect communication. Le travail s'est plus apparenté à une méthodologie de projet. Il faudrait plus insister sur les outils de communication pour aider au changement de comportement.

Ce premier atelier a porté sur les actions à entreprendre. Il faut à présent réfléchir aux outils à employer pour amener les personnes à modifier leurs habitudes de tri.

SYVEDAC

“ Cette séance de travail nous a permis de définir l'objectif stratégique à horizon 2022 pour une offre alimentaire plus locale et durable de la restauration collective. Nous avons également pu travailler sur l'identification des moyens pour mobiliser les principaux acteurs pour atteindre l'objectif stratégique 2022. Une première ébauche des chemins de changement pour y arriver a également été établie. Les changements identifiés et actions à mettre en place sont partagés par les acteurs et s'accordent avec la candidature de la collectivité à l'Appel à Manifestation d'Intérêt.

En commençant à travailler sur la problématique, la collectivité a identifié plusieurs démarches déjà lancées sur le territoire. Les communes ont exprimé le besoin d'être accompagnées, d'avoir une méthodologie type à suivre pour favoriser l'utilisation des circuits courts dans la restauration collective.

La collectivité se veut fédératrice des acteurs, catalyseur et facilitatrice

d'une dynamique collective sur son territoire. Pour cela, il faut accompagner le changement en utilisant des outils méthodologiques, organiser les acteurs et les mettre en relation. L'atelier du 12 juillet a permis d'établir une première base d'échanges entre plusieurs acteurs de la restauration collective. Il a fait saisir à la collectivité l'importance de recenser toutes les expériences et les faire connaître aux acteurs du territoire afin de développer cette filière économique.

Il faut entretenir la dynamique territoriale pour la pérenniser. Les acteurs veulent plus d'actions. En les mettant en relation, ils peuvent apprendre à se connaître et comprendre les objectifs et contraintes des autres.

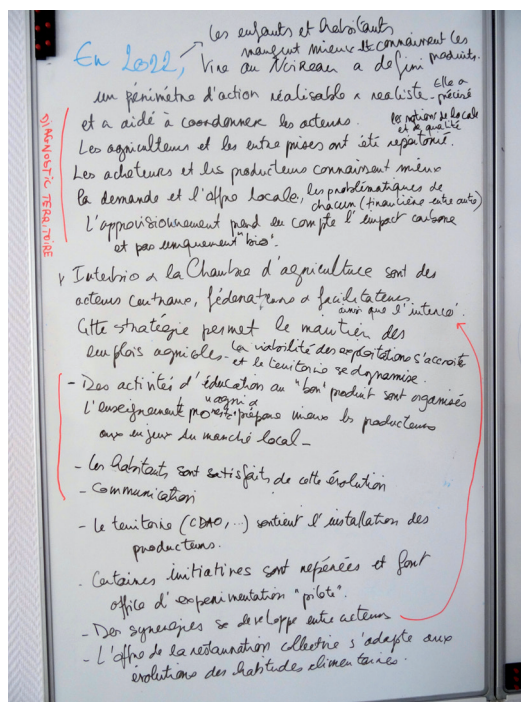


FIGURE 22
EXEMPLE DE RÉDACTION D'UNE VISION COMMUNE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VIRE AU NOIREAU

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE LA VIRE AU NOIREAU



“ Il faut donner envie aux citoyens d'agir pour l'environnement. Il existe des outils pour les impliquer et leur faire prendre conscience qu'ils ont le pouvoir d'agir. Ils peuvent changer leurs comportements pour ne pas subir le système de consommation "classique".

L'accompagnement au changement passe également par des échanges en face à face avec les citoyens et des visites sur terrain.

Le CREPAN se rend compte qu'il faut se focaliser sur des notions et outils de changement de comportement, trouvant leur impact trop faible en faisant uniquement de l'éducation des citoyens. Il y a un réel enjeu à mobiliser les sciences sociales pour rendre plus efficient cet accompagnement. Mais cela prend du temps et c'est ce qui a manqué dans cet atelier pour nous permettre de bien comprendre la théorie puis de nous approprier des outils et méthodes susceptibles de favoriser le développement de la consommation responsable

CREPAN



CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

La Normandie, de par la diversité de ses richesses naturelles et des acteurs qui la composent, est particulièrement propice au développement de l'économie circulaire. La dynamique régionale fédérée et valorisée par la mise en place du réseau Normandie Économie Circulaire (NECI) témoigne de la volonté des acteurs Normands à s'engager dans le développement de ces nouveaux modèles économiques.

La transition d'une économie linéaire à une économie circulaire implique un changement de paradigme dans nos manières de travailler et de vivre sur nos territoires.

C'est ce constat qui a amené les membres du Comité Régional de l'Économie Circulaire (CREC) à mettre en place le Labo NECI et aux membres du CREC de définir comme premier thème de travail annuel « l'accompagnement au changement vers l'Économie Circulaire (ECI) ».

Ces échanges entre les membres de NECI et différents acteurs de la Recherche ont permis de déclencher trois études de cas pour engager avec chacun des acteurs une analyse du contexte et la définition commune vers le changement. Il paraît nécessaire pour aboutir à continuer le processus de comprendre que l'économie circulaire est un changement reconnu comme nécessaire par les acteurs Normands membres de NECI. Le changement vers l'économie circulaire est envisagé comme pouvant être porteur d'amélioration de la qualité de vie. Contrairement à des changements qui sont imposés aux acteurs, celui-ci est souhaité et investi positivement par les acteurs de la Normandie. Cette spécificité facilite la mobilisation des acteurs autour de ce changement vers l'économie circulaire.

Notre second constat est que le concept d'économie circulaire est relativement bien appréhendé par les acteurs Normands, les trois exemples que nous avons suivi pendant cette étude de cas en témoignent.

Les défis de la mise en place d'un tel modèle de développement ne se situent dans les modalités à déployer pour enclencher un changement effectif des acteurs, convaincus du bien-fondé de ce modèle mais peinant à changer de comportement.

Pour favoriser le changement vers une économie circulaire en Normandie, il semble important que pour les différents objectifs de changements identifiés, les acteurs puissent travailler / se questionner sur les trois points suivants :

- Identifier, de la manière la plus exhaustive possible, la diversité des acteurs concernée par la thématique sur un territoire donné (notion d'**écosystème des acteurs**). Ce travail cherche à saisir les intérêts des acteurs et leur influence pour élaborer une stratégie cohérente avec les forces et les faiblesses du

territoire. Malgré l'importance de cette phase, elle est souvent sous-estimée dans les projets et peut être un facteur d'échec important.

- Parvenir à formuler un **objectif commun**, partagé par l'ensemble des parties prenantes – notion d'idéal partagé
- Identifier les **chemins du changement** (plans d'actions) que chaque acteur doit emprunter pour atteindre l'objectif commun, chemin qui sont à relier aux activités à mettre en œuvre pour ne pas être trop idéal.

Les trois ateliers, réalisés avec l'accompagnement de la psychosociologue Delphine VINCENOT, ont permis d'initier ce travail avec trois structures membres des clubs et réseaux de NECI. Les ateliers se sont tenus sur des temps très courts, visant surtout une initiation des acteurs. Ils se sont concentrés sur l'analyse des acteurs, la définition d'une vision partagée et l'ébauche de chemin de changement. Ces ateliers, participatifs et coopératifs, ont eu comme premier effet d'amener certains acteurs du territoire à se rencontrer et à partager leurs enjeux respectifs pour se fédérer. Ces ateliers ont aussi permis de saisir le potentiel de la coopération pluri-acteurs. Ceux-ci ont peu souvent l'occasion de travailler ensemble en mettant en commun leurs enjeux alors qu'à travers leurs actions ils visent pour partie des finalités identiques pour leur territoire. Un autre apport de ces ateliers a été de souligner l'importance de la définition du jeu d'acteurs dans l'atteinte d'un objectif de changement. Cette cartographie pose la question des raisons et intérêts à collaborer avec les autres acteurs du déploiement d'une véritable stratégie territoriale ajustée.

L'accompagnement au changement ne conditionne pas le développement de l'ECI en Normandie mais il le facilitera certainement. Les méthodes et réflexions mises en valeur par le labo de NECI dans ce dossier constituent des pistes d'action et de réflexion pour les acteurs souhaitant inscrire les projets d'économie circulaire plus durablement dans le temps et toucher davantage de personnes. Le Labo a pu donner un aperçu de ce type d'accompagnement à trois structures des clubs et réseaux de NECI. Il a ensuite partagé les enseignements de ces ateliers au cours de la journée du 5 décembre. La forte participation des acteurs du territoire laisse envisager un intérêt pour poursuivre sur ce thème, sur le long terme.

Ce premier thème transversal abordé par le Labo NECI a aussi permis d'entamer une réflexion transversale aux différents clubs et réseaux par le partage autour de cette problématique commune.

BIBLIOGRAPHIE

LIENS UTILES

Laboratoire LPCN

<http://www.unicaen.fr/recherche/mrsh/lpcn>

Laboratoire CERReV

<http://recherche.unicaen.fr/laboratoires/sciences-humaines-et-sociales/ea-3918-centre-d-etude-et-de-recherche-sur-les-risques-et-les-vulnerabilites-cerrev-212208.kjsp>

Laboratoire CIRNEF

<http://recherche.unicaen.fr/laboratoires/sciences-humaines-et-sociales/ea-7454-centre-interdisciplinaire-de-recherche-normand-en-education-et-formation-cirnef-212228.kjsp?RH=1275393556320>

La boîte à outils du PRISME

<https://f3e.asso.fr/boite-a-outils/>

Site IRD2

<http://www.ird2.org/>

SOURCES LIVRABLE

Prochaska, JO, DiClemente, CC. *The transtheoretical approach: crossing traditional boundaries of therapy*. Homewood, IL: Dow Jones-Irwin ; 1984. (ISBN 087094438X).

(en) Prochaska, JO, DiClemente, CC, Norcross GC. *In search of How People Change: Applications to addictive behaviors*. American Psychologist ; 1992, 1102-1114.

ODD n°12 consommation responsable avec ECI comme levier

<http://www.undp.org/content/undp/fr/home/sustainable-development-goals/goal-12-responsible-consumption-and-production.html>

ADEME, collecter/valoriser les biodéchets

<https://normandie.ademe.fr/collectivites-et-secteur-public/integrer-lenvironnement-dans-mes-domaines-d-intervention/reduire-la-1>

CCI Normandie : panorama économique de la Normandie en 2018

https://www.ccibaseco-normandie.fr/sites/default/files/u15/2018_Pano_economique_Normandie.pdf

Nouvelle politique régionale bois et forêt Normandie 2017

https://www.normandie.fr/sites/default/files/322-region-normandie-28_pages_foret-a4_v14.pdf

État des lieux « déchets et recyclage » dans la filière du BTP en Normandie réalisée en 2017 avec chiffres de 2015

<https://neci.normandie.fr/sites/default/files/2018-01/synthese%20etude%20dechets%20du%20BTP%20en%20normandie%20version%2018102017.pdf>

Site 'Normandie les grand migrateur' parle des rivières

<http://normandiegrandsmigrateurs.fr/les-poissons-migrateurs-de-normandie-2/les-rivieres-normandes/>

INSEE, la forêt normande avec des sources de la DRAAF

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/1908398>

DRAAF

http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr/481/DRAAF_AT-LAS2015_R28.map

Atmo Normandie

<http://www.atmonormandie.fr/>

Bilan électrique 2016 de la Normandie réalisé par la RTE

https://www.rte-france.com/sites/default/files/be_normandie_2017_web.pdf

ARS, l'eau potable en Normandie, 2016

<https://www.normandie.ars.sante.fr/sites/default/files/2017-01/Bilan%20eau%20potable%202016.pdf>

DREAL Normandie, TEPCV

<http://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr/territoires-a-energie-positive-pour-la-croissance-a389.html>

DREAL Normandie : recyclage et valorisation des déchets

http://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Fiche_19_-_Recyclage_et_valorisation_des_dechets_nov2014.pdf

CCI Normandie : l méthanisation

<https://www.ccirezo-normandie.fr/reseau/98628-cci-business-methanisation>

Normandie Fraicheur Mer NFM, situation pêche normande

<http://www.normandiefraicheurmer.fr/la-peche-en-normandie/>

Région Normandie, PRPGD, 2017

https://neci.normandie.fr/sites/default/files/2018-04/Annexes_PRPGD.pdf

Stratégie pour une Economie Circulaire en Normandie

<https://www.normandie.fr/sites/default/files/strategie-economie-circulaire-normandie.pdf>

Feuille de route nationale pour l'économie circulaire

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/Feuille-de-route-Economie-circulaire-50-mesures-pour-economie-100-circulaire.pdf>

FICHE RESSOURCES ARE NORMANDIE

<http://www.are-normandie.fr/wp-content/uploads/2017/11/Favoriser-le-changement.pdf>

ANNEXE



**Atelier acteur chercheur (ATACH)
Accompagnement au changement vers l'économie circulaire**

Date

Lieu

Problématique

**Ex : Comment favoriser l'approvisionnement local
de la restauration collective ?**

Objectif de la demi-journée :

Exemple : Réfléchir à une démarche commune de territoire pour favoriser l'approvisionnement local de la restauration collective

9h : Accueil des participants

9h15 : Présentation de la demi-journée par Delphine VINCENOT, psychosociologue au sein du laboratoire LCSP (Changement Social et Politique)

9h30 : Analyse du contexte et identification des acteurs clés dans l'approvisionnement de la restauration collective

- Identifier et présenter les acteurs participant à l'alimentation des lieux de restauration collective sur l'intercommunalité de la Vire au Noireau
- Faire ressortir les acteurs prioritaires à mobiliser pour la réussite d'un projet d'approvisionnement local de la restauration collective

10h30 : Elaboration de la vision commune

- Définir l'objectif stratégique à horizon 2022 pour une offre alimentaire plus locale et durable de la restauration collective

11h15 : Pause

11h30 : Comment mobiliser les principaux acteurs pour atteindre l'objectif stratégique 2022 ?

- Travailler sur les acteurs clés identifiés à mobiliser
- Définir, pour chacun d'eux, des repères de changement pour établir un chemin de progression vers l'objectif fixé
- Définir les actions à mettre en place pour atteindre ces repères de changement

12h30 : Bilan de la matinée

12h45 : Fin de la matinée

